



Ce document a été mis en ligne par l'organisme [FormaV](#)®

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour en savoir plus sur nos formations disponibles, veuillez visiter :

[www.formav.co/explorer](http://www.formav.co/explorer)

DANS CE CADRE ----- NE RIEN ECRIRE	Académie :	Session :
	Examen :	Série :
	Spécialité/option :	Repère de l'épreuve :
	Epreuve/sous-épreuve :	
	NOM :	
	<small>(en majuscule, suivi s'il y a lieu, du nom d'épouse)</small>	
	Prénoms :	n° du candidat <input type="text"/>
	Né (e) le :	<small>(le numéro est celui qui figure sur la convocation ou liste d'appel)</small>
	-----	
	Examen :	Série :
Spécialité/option :		
Repère de l'épreuve :		
Epreuve/sous-épreuve :		
<small>(Préciser, s'il y a lieu, le sujet choisi)</small>		
Note : <input type="text"/>	Appréciations du correcteur :	
	/ 20	

Il est interdit aux candidats de signer leur composition ou d'y mettre un signe quelconque pouvant indiquer sa provenance

**SESSION 2007**

**B.P. Monteur en installations de génie climatique**

**EPREUVE E.2**

**Etude, mise en œuvre et confinement des fluides**

**Durée : 2 h**

**TRAITEMENT DE L'EAU**

<b>Code examen :</b> 45022708	<b>BP Monteur en installations de génie climatique</b>	<b>SUJET</b> SESSION 2007
<b>E.2 Mise en œuvre et réalisation - unité 20</b>		
Durée de l'épreuve : 17 heures	Coefficient : 5	<b>DR 1/2</b>

# NE RIEN INSCRIRE DANS CETTE CASE

## OBJECTIF :

- Régler un adoucisseur d'eau au titre hydrotimétrique demandé.

## On donne :

- Un adoucisseur d'eau, à résines échangeuses d'ions. (appareil dérégulé).
- Appareil de test (réactif) TH.
- Une documentation de l'appareil.
- Un TH de 10° au robinet de puisage.

## On demande :

- 1 D'expliquez oralement la démarche pour obtenir le TH demandé.
- 2 De réaliser l'analyse de l'eau.
- 3 D'agir sur l'adoucisseur afin d'avoir le TH désiré au robinet de puisage.
- 4 De consigner les valeurs avant et après le réglage.

## On exige :

- D'effectuer le travail en 2 heures maximum.

1) L'explication est claire et concise. /4

2) l'analyse de l'eau est réalisée dans les règles de l'art /6

3) la démarche pour régler l'adoucisseur est correcte et le TH mesuré correspond aux consignes données. /8

4) les valeurs sont consignées. /2

Avant : .....

Après : .....

Question n°1 → /4

Question n°2 → /6

Question n°3 → /8

Question n°4 → /2

NOTE /20

Copyright © 2026 FormaV. Tous droits réservés.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.